



## Pétrole et gaz des Indiens du Canada (PGIC)

### Instructions de dépôt d'une demande de vérification environnementale pour un pipeline

Le but principal des exigences de PGIC en matière de vérification environnementale est de faire en sorte que les droits de passage pipelinier répondent aux modalités de la lettre<sup>1</sup> sur les modalités relatives à la protection de l'environnement de PGIC et des autres lois, règlements, directives, lignes directrices et lettres d'information provinciaux et fédéraux applicables concernant les sites pétroliers et gaziers en amont.

1. La vérification doit être remplie et signée par un professionnel<sup>2</sup> de l'environnement **indépendant**.
2. Les vérifications environnementales doivent être effectuées quand **il n'y a pas de neige**, et de préférence dans la saison des feuilles.
3. Présenter les vérifications **groupées par réserve** à PGIC et à la Première nation concernée.
4. Présenter la **page couverture de la vérification environnementale de PGIC** (ci-dessous) avec la vérification.
5. Présenter **1 exemplaire électronique (format PDF sur CD)** et **1 exemplaire imprimé non relié**.
6. Les locataires ne doivent ménager **aucun effort pour rendre le site conforme aux exigences avant de soumettre la vérification**, et fournir une documentation expliquant comment ce résultat a été atteint.
7. S'agissant des questions de non-conformité qui se reproduisent, par exemple la formation de flaques d'eau en surface ou la multiplication des mauvaises herbes d'un site à l'autre, le locataire doit **adopter un plan de gestion propre à la réserve** (p. ex., plan de contrôle et de pompage des eaux ou plan de contrôle et de gestion des mauvaises herbes) pour garantir que ces questions soient collectivement résolues et ne soient pas susceptibles de se reproduire.

Nota : PGIC continuera d'envoyer au **locataire légal** des rappels de vérification, des lettres de non-conformité et des orientations sur la façon de se conformer aux lettres jusqu'à ce qu'une cession de droit/fusion de compagnie soit traitée.

---

<sup>1</sup> Les locataires sont priés de faire tous les efforts nécessaires pour trouver la lettre sur les modalités relatives à la protection de l'environnement (jointe à l'entente de surface) de PGIC avant de contacter PGIC pour en obtenir un exemplaire.

<sup>2</sup> Par professionnel, on entend toute personne qui possède un grade postsecondaire en sciences biologiques, environnementales ou des ressources naturelles d'un collège ou d'une université agréée, ou un diplôme technique en sciences biologiques, environnementales ou des ressources naturelles d'un collège agréé, ou des titres d'étude équivalents; qui a une connaissance et une expérience technique de l'évaluation de la végétation, de la faune, des sols et/ou de l'hydrologie; et qui agit dans son domaine de compétence.

Les travaux effectués en Alberta, en Colombie-Britannique ou en Saskatchewan devraient être complétés par l'évaluation d'un évaluateur qui est un membre agréé en règle d'une association professionnelle réglementée constituée aux termes d'une loi de la province concernée, ou par évaluation examinée par un membre d'une association professionnelle réglementée.

**Page couverture de la vérification environnementale  
de pipeline de Pétrole et gaz des Indiens du Canada (PGIC)<sup>3</sup>**

<b>N° de dossier de PGIC :</b> DDP-	<b>Emplacement légal :</b>	à	<b>Province :</b>
<b>Nom et numéro de la réserve :</b>			
<b>Nom du locataire :</b>			
<b>Date de construction :</b>			

<b>Situation du site</b>	
<input type="checkbox"/> Entièrement construit et exploité	<input type="checkbox"/> Entièrement construit et non exploité
<input type="checkbox"/> Abandonné (remise en état active? <input type="checkbox"/> Oui ou <input type="checkbox"/> Non)	<input type="checkbox"/> Non construit (uniquement arpenté) <sup>4</sup>

<b>Type de produit</b>					
gaz <input type="checkbox"/>	gaz sulfureux <input type="checkbox"/>	pétrole <input type="checkbox"/>	pétrole sulfureux <input type="checkbox"/>	eau extraite <input type="checkbox"/>	Autre :

<b>Date de l'inspection du site pour fins de vérification environnementale<sup>5</sup></b>
--

<b>Type de vérification :</b>	1 <sup>re</sup> année <input type="checkbox"/>	10 ans <input type="checkbox"/>
Copie de la vérification environnementale a été envoyée à la Première nation <input type="checkbox"/> Oui		

<b>Le rapport traite de ce qui suit (conformément aux exigences en matière de vérification environnementale ci-jointes)</b>	
Protection environnemental et sécurité	<input type="checkbox"/> Inclus
Contrôle et gestion de la végétation	<input type="checkbox"/> Inclus
Entretien général	<input type="checkbox"/> Inclus
Exigences générales en matière de vérification environnementale	<input type="checkbox"/> Inclus
Examen de conformité à la lettre sur les modalités relatives à la protection de l'environnement de PGIC	<input type="checkbox"/> Inclus

<b>Pièces jointes</b>	
Copie de la lettre sur les modalités relatives à la protection de l'environnement de PGIC <sup>6</sup>	<input type="checkbox"/> Inclus
Croquis/carte du site (comprenant toutes les traverses routières et les franchissements de coupures humides)	<input type="checkbox"/> Inclus
Photographies du site	<input type="checkbox"/> Inclus

<sup>3</sup> Si des composantes requises ne sont pas incluses, fournir une justification de la raison pour laquelle elles n'ont pas été incluses.

<sup>4</sup> La date limite de la vérification suivante sera inscrite pour l'année suivante. Des vérifications doivent être faites tant qu'une demande de remise en état complète n'a pas été reçue.

<sup>5</sup> PGIC accepte les vérifications environnementales réalisées quand il n'y a pas de neige, de préférence pendant la saison de végétation.

<sup>6</sup> Les locataires sont priés de ne ménager aucun effort pour trouver la lettre sur les modalités relatives à la protection de l'environnement (jointe à l'entente sur le droit de passage (DDP)) de PGIC avant de contacter PGIC pour en obtenir un exemplaire.

<b>Conformité</b>	
Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme <input type="checkbox"/>	
Résumé des problèmes de conformité	<input type="checkbox"/> Inclus ou <input type="checkbox"/> S/O
Recommandation(s) sur la façon de rendre le site conforme (p. ex. comment et quand les problèmes de non-conformité doivent être réglés)	<input type="checkbox"/> Inclus ou <input type="checkbox"/> S/O
Description, documentation à l'appui, de la façon dont le site a été rendu conforme (y compris les dossiers écrits et les preuves photographiques)	<input type="checkbox"/> Inclus <input type="checkbox"/> Non inclus ou <input type="checkbox"/> S/O

<b>Signature</b>	
Déclaration signée du consultant indépendant en environnement	<input type="checkbox"/> Inclus

Février 2012

CIDM 247115